

puté pourra donc prononcer un discours à l'intention de sa circonscription. Dans le seul domaine du crédit à la consommation, je crois que le gouvernement actuel ou des gouvernements qui l'ont précédé auraient dû présenter sept ou huit excellents projets de loi. Ce sont des projets de loi que le gouvernement devra examiner et ils contiennent des propositions bien mûries. Ce ne sont pas des idées farfelues présentées à l'intention de quelque électeur dans une circonscription. Ce sont des mesures que veulent présenter des membres de l'arrière-ban qui n'ont pas encore eu l'occasion d'intervenir à la Chambre. Ces députés, dont certains ont une formation juridique dans ce domaine, ont étudié la question et proposé des solutions au gouvernement. Il ne sera pas suffisant que l'on s'en débarrasse en les étudiant pendant l'heure du dîner. Je ne pense pas que le gouvernement puisse s'en tirer de cette façon.

Il ne faudrait quand même pas redevenir assez barbares pour rejeter le principe d'heures régulières. Avons-nous été assez stupides jusqu'ici? Ce n'était que l'année dernière, monsieur le président, que nous avons décidé d'avoir des congés réguliers. Nous n'avons même pas chômé le 1<sup>er</sup> juillet, jour où l'on célèbre la naissance de notre pays. Nous sommes tellement stupides, dans notre pays, que nous n'avons même pas pris ce congé. Nous avons obtenu congé le jour de la Saint-Jean-Baptiste; certains d'entre nous ne savent même pas ce qu'on célèbre ce jour-là, mais nous avons obtenu le congé parce que sans l'inclure, nous n'aurions pas eu les autres. Nous tombons de Charybde en Scylla en essayant de résoudre les problèmes de la Chambre. N'importe quels écoliers, formés en association, auraient pu trouver de meilleurs solutions à leurs problèmes.

A mon sens, la prolongation des heures n'a été d'aucune utilité. Si nous savons quelles sont les affaires de l'État, si nous avons mis au point les mesures législatives et les avons présentées au Parlement, le reste incombe au Parlement. On nous annonce chaque jour une nouvelle mesure législative à présenter avant le congé d'été. Le leader de la Chambre ne nous a pas encore dit quand ce congé commencera. Nous savons que nous aurons congé le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet. Il serait logique de supposer que nous pourrions inclure la longue fin de semaine dans ce congé et nous ne retarderions pas tellement les travaux de la Chambre si l'on comprenait cela. Nous nous souvenons tous du congé de deux mois que nous avons eu l'hiver passé, non pas parce que la Chambre en avait besoin mais tout simplement parce que le gouvernement n'était pas prêt à entreprendre autre chose.

**Des voix:** Non!

**M. Peters:** C'est la vérité. Aucune mesure législative importante n'a été présentée depuis le début de cette session. Le budget a été présenté mais il semble avoir été préparé plus tôt. Le discours du trône aurait tout aussi bien pu être un plagiat du précédent. Les membres du parti ministériel ne le savent peut-être pas, mais nous n'avons pas fait beaucoup de progrès en matière de mesures législatives depuis la fin de la dernière session, alors que 25 ou 26 mesures législatives importantes étaient restées en plan. On n'entend plus parler de la plupart de ces mesures, ce qui montre qu'on les a oubliées et qu'elles étaient peu importantes.

• (4.50 p.m.)

La plupart des honorables députés avec qui j'en ai causé estiment qu'on devrait réserver une certaine période au repas du soir. Presque tout le monde estime que nous sommes assez civilisés au Canada pour prévoir une heure fixe pour le souper. Au cours des ans, nous avons pu réduire bon nombre de formalités. Nous avons réussi à expédier plus rapidement nos travaux. Nous venons de convenir de réduire le temps consacré à l'examen des crédits. Nous avons fait un certain nombre de concessions que le gouvernement devrait apprécier.

Nous sommes convenus de passer outre, à n'importe quel moment, à l'heure d'ajournement ordinaire afin de nous permettre de continuer à étudier toute mesure dont la Chambre pourrait être saisie jusqu'à l'appel, le lendemain, des ordres inscrits au nom du gouvernement. Pour ma part, je suis prêt à siéger toute la nuit s'il est raisonnablement nécessaire de le faire, mais on devrait au moins témoigner un peu plus de sympathie envers le personnel.

Notre greffier ne va pas bien, mais nous n'avons pas nommé un second greffier. Nous n'avons vraiment pas de fonctionnaires au Bureau qui soient prêts à assumer les onéreuses fonctions dont ils doivent s'occuper durant les heures ordinaires du souper. Notre personnel doit s'acquitter d'une lourde tâche. Nous n'avons pas suffisamment de sténographes, le personnel affecté au hansom n'est pas assez nombreux, ni celui de la traduction pour accomplir le travail qu'une prolongation des heures imposerait. Tous les journaux renferment des annonces demandant du personnel dans toutes les sphères d'activité. Notre personnel est présentement insuffisant, pourtant le gouvernement—est-il sérieux?—nous demande de prolonger les heures et de priver nos employés de certains privilèges dont ils jouissaient jusqu'ici.